



Programme des cours de la formation :

« Infirmier(ère) relais en soins de plaies (secteur des soins à domicile) »

La formation vise en particulier à former des infirmiers relais en soins de plaies pour le secteur des soins à domicile qui seront capables :

- de tenir un dossier infirmier en matière de soins complexes et spécifiques de plaies selon la démarche en soins infirmiers ;
- d'assurer le suivi d'un patient présentant une ou plusieurs plaies.

L'unité de formation comprend 4 cours :

- Principes généraux de soins infirmiers appliqués aux soins de plaies
- Aspects médicaux et thérapeutiques des soins des plaies
- Aspects diététiques des soins de plaies
- Aspects psychosociaux des soins de plaies